



TIJARIS



LE MAGAZINE DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET INTRA-OCI

PUBLIE PAR LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE - NUMERO 171, JAN-FEV 2023



"Les potentialités de la Mauritanie sont visibles, nous travaillons à leur concrétisation en opportunités tangibles"
Aissatam Lam,
DG de l'Agence de
Promotion des Investisse-
ments en Mauritanie.



L'Arabie Saoudite investit massivement
dans le secteur de la santé.



Made in OCI ; créer de la valeur
en s'intégrant

Le café, produit stratégique
de l'OCI

Le sommet de Dakar lance les bases
de la sécurité alimentaire et des infrastructures

Invest days in Mauritania

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (C.I.D.C),
dont le siège est à Casablanca (Maroc), constitue un instrument privilégié de promotion des échanges commerciaux des Etats Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Il a pour objectifs de :

- Encourager le développement des échanges commerciaux réguliers entre les Etats Membres ;
- Promouvoir les investissements visant le développement des échanges commerciaux ;
- Contribuer à la promotion des productions des Etats Membres et favoriser l'accès aux marchés extérieurs ;
- Promouvoir l'information commerciale ;
- Assister les Etats Membres dans le domaine de la promotion commerciale et des négociations commerciales internationales ;
- Assister les entreprises et les opérateurs économiques.

L'action du C.I.D.C s'articule autour de six axes principaux :

PROMOTION COMMERCIALE

- Encourager les contacts entre les hommes d'affaires des Etats Membres ;
- Assurer la promotion des productions des Etats Membres notamment par la tenue régulière de la Foire Islamique et par l'organisation d'expositions et salons spécialisés ;
- Assister les Etats Membres dans la création et l'organisation de Centres de Promotion des Exportations.
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux Etats Membres en matière de promotion Commerciale.

INFORMATION COMMERCIALE

- Collecter et diffuser les données commerciales ;
- Développer des bases de données commerciales accessibles à distance ;
- Assister les Etats Membres dans la création et l'organisation de Centres de Documentation et de réseaux d'Information Commerciale.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- Encourager les investissements intra-OCI ;
- Promouvoir les investissements étrangers dans les Etats Membres de l'OCI ;
- Encourager le partenariat entre les opérateurs économiques des Etats Membres ;
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux Etats Membres en matière de promotion des investissements particulièrement ceux tournés vers l'exportation

ETUDES ET RECHERCHES

- Publier un Rapport Annuel sur le commerce inter-islamique ;
- Mener des études sectorielles concernant les produits et les marchés ;
- Etudier les voies et moyens susceptibles d'atténuer les obstacles au commerce entre les Etats Membres.

FORMATION

- Organiser des séminaires et des stages de formation
- Aider les Etats membres à créer un corps d'experts dans les divers domaines du développement commercial.

NEGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

- Assister les Etats Membres dans les négociations commerciales ;
- Préparer et organiser les négociations commerciales intra-OCI



ÉDITORIAL



**L'IMPORTANCE DE L'INTÉGRATION DES PAYS DE L'OCI
DANS LES CHAINES DE VALEURS**

Nos Etats Membres vont devoir pour la plupart, relever plusieurs défis à savoir les changements climatiques, la concurrence accrue ou encore les velléités de souveraineté économique de certaines grandes puissances économiques. A ce titre, intégrer des chaînes de valeur mondiales est aujourd'hui cruciale pour des économies plus résilientes et plus efficaces.

En effet, plusieurs avantages sont à tirer de cette intégration que ce soit en termes de création d'emplois, d'accès à des marchés plus vastes, ou encore de transfert de compétences d'autant plus que la zone OCI regorge d'opportunités dans ce sens.

La zone OCI, du fait de son espace géographique large, abrite assurément plusieurs types d'économies qui devraient profiter pleinement de cette intégration pour faire face à la concurrence accrue présente dans certains secteurs.

La chaîne de Valeur Régionale du secteur Textile Habillement en Afrique du Nord en est d'ailleurs un exemple concret. En effet, les matières premières comme les autres composantes de la chaîne de valeur du secteur textile habillement (filature, enduction des fils, tissage, ennoblissement, confection des produits finis et semi-finis, etc..) sont toutes présentes dans la zone Afrique du Nord et les pays membres de l'OCI devraient mieux se coordonner pour ressortir avec des avantages comparatifs.

A ce titre, nos états membres se doivent d'évaluer leur intégration dans les chaînes de valeur et encourager leurs écosystèmes locaux à trouver des synergies. Cela est de nature à booster les échanges et permettre un transfert de compétences, de technologies et de savoir-faire, at ainsi stimuler l'investissement, l'innovation et la productivité.

Le CIDC œuvre d'ailleurs dans ce sens en multipliant les évènements promotionnels sectorielles et conduit à cet effet plusieurs études sur un certain nombre de produits stratégiques. Toutes rejoignent la même conclusion : il est difficile de dégager un avantage concurrentiel et être compétitif en couvrant toutes les étapes de production d'un produit dans un même pays. il serait préférable gagneraient à partager cette production entre plusieurs pays.

C'est le cas également de plusieurs produits agricoles tel que le café, le Cacao ou la mangue où plusieurs intrants agricoles sont aujourd'hui issus de pays membres de la zone OCI et pourraient faire office de clés de voute pour une industrie agroalimentaire des fois en mal de concurrence situés dans d'autres pays membres de la zone OCI.

Autre exemple de l'importance de cette intégration dans les chaînes de valeurs, est le surplus d'attractivité en termes d'investissement étrangers. En effet pour tout pays intégré, il sera aisé d'attirer des IDEs dans la mesure où l'intégration dans une chaîne de valeur est synonyme de pérennité des investissements, les phénomènes de perturbation étant moindres et plus faciles à contenir.

A cet égard, plusieurs Etats Membres misent par exemple sur la décarbonation de leur industrie pour intégrer des chaînes de valeurs aux normes environnementales strictes, signe que les opportunités existent. A nous de les saisir.

Latifa Elbouabdellaoui
Directrice Générale du CIDC

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Mme Latifa EL Bouabdellaoui

COMITÉ ÉDITORIAL

Mme Latifa El Bouabdellaoui
M. Mamoudou Bocar Sall
M. Charif Elhamraoui

COMITÉ DE RÉDACTION

Mme Kadiatou Diallo
M. Mamoudou Bocar Sall
M. Abdelaziz Alami
M. Saad Macil
M. Ismail Taqui

CONTACT

CENTRE ISLAMIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU
COMMERCE (CIDC)
Complexe Commercial des Habous
Boîte Postale : 13445
Casablanca 2000 - Maroc
Tél: 0522314974
Fax: 0522310110
E-mail: icdt.oic@icdt.org
Site web : www. icdt-oic.org



SOMMAIRE

21^{ème} réunion des conseillers économiques des ambassades des états membres de l'OCI accréditées au Royaume du Maroc....	5
Visite d'une délégation d'hommes d'affaires pakistanais.....	6
la Malaisie et l'Indonésie, couple moteur de l'ASEAN.....	7
L'Afrique du Nord, un partenaire essentiel à la transition énergétique européenne.....	8
L'Arabie Saoudite investit dans le secteur de la santé.....	10
DG de l'APIM, Aissata Lam.....	12
Le sommet de Dakar lance les bases de la sécurité alimentaire et des infrastructures africaines.....	15
L'Azerbaïdjan et le Pakistan en quête d'un accord préférentiel bilatéral.....	16
Stanislas ZEZE, CEO de Bloomfield.....	18
Made in OCI ; créer de la valeur en s'intégrant.....	20
Le café, produit stratégique de l'OCI.....	22
Invest days in Mauritania.....	24
OCI Agenda.....	25

21^{ème} REUNION DES CONSEILLERS ECONOMIQUES DES AMBASSADES DES ETATS MEMBRES DE L'OCI ACCREDITEES AU ROYAUME DU MAROC

Dans le cadre de ses contacts réguliers avec les Ambassades des Etats Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) accréditées au Royaume du Maroc, le CIDC a organisé, le jeudi 2 février 2023, la 21^{ème} Réunion des Conseillers économiques des Ambassades des Etats membres de l'OCI accréditées au Royaume du Maroc. Cette dernière organisée annuellement par le Centre, visait à échanger avec les Conseillers Economiques des Ambassades des Pays de l'OCI à Rabat sur les acti-

vités et projets du Centre relatifs à l'année en cours.

Du fait du contexte actuel marqué par une certaine instabilité des marchés internationaux, la hausse des coûts liés au transport des biens et marchandises, le besoin croissant d'investissement surtout dans les pays en développement et surtout la nécessité de s'orienter vers une économie numérique, le Centre a tenu à faire part de sa nouvelle stratégie qui se décline en quatre programmes distincts à sa-

voir le programme de la promotion du commerce et des investissements, la facilitation du commerce, le renforcement des compétences et l'intelligence commerciale Cette rencontre a aussi été l'occasion de procéder à la signature de différents mémorandums d'entente relatifs à la 18^{ème} Foire Commerciale des Etats Membres de l'OCI prévue du 16 au 18 juin 2023 à Lahore en République Islamique du Pakistan et au 5^{ème} Salon de la Santé des Etats membres de l'OCI prévu du 18 au 21 mai 2023 en République du Sénégal.

45^{ème} COMMISSION ISLAMIQUE POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, CULTURELLES ET SOCIALES DE L'OCI

Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Général du Centre Islamique pour le Développement du Commerce, a pris part à la 45^{ème} Session de la Commission Islamique des Affaires Economiques, culturelles et sociales qui s'est tenu du 22 au 24 janvier 2023 à Djeddah, Royaume de l'Arabie Saoudite.

Directrice du Centre Islamique pour le Développement du Commerce a présenté le plan d'action du Centre visant le Développement du commerce et les investissements entre le Etats membres de l'OCI.

Ainsi, eu égard aux défis qui se pré-

sentent, le Centre a en effet entrepris la mise en place 4 programmes structurants et complémentaires, portant sur des initiatives concrètes, diversifiées ciblant les problématiques objets des préoccupations des pays membres.

Cette 45^{ème} édition a été consacrée à la coordination des actions de coopération économiques, culturelles et sociales entre les Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), en préparation du Conseil des Ministres des Affaires Etrangère de l'OCI, prévue à Nouakchott, les 16 et 17 mars 2023. A cette occasion, la



VISITE D'UNE DÉLÉGATION D'HOMMES D'AFFAIRES PAKISTANAIS POUR DE MEILLEURS ECHANGES PAKISTAN-MAROC



Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce, CIDC et l'ambassade de la République Islamique du Pakistan au Maroc ont organisé une mission d'hommes d'affaires pakistanais dans le Royaume du 15 au 19

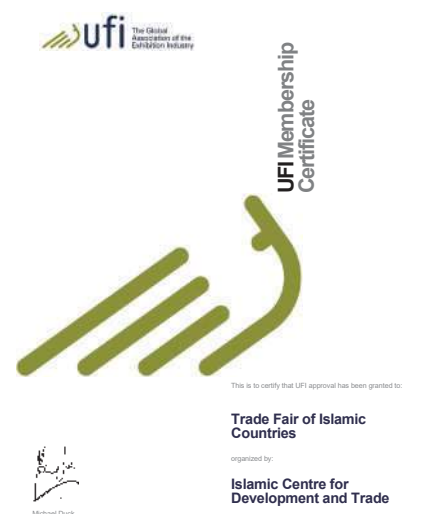
janvier 2023. La délégation d'hommes d'affaires Pakistanais était dirigée par Mr Ishtiag Baig, Président du Park-Morocco Business Forum et Consul Honoraire du Royaume du Maroc au Pakistan.

L'objectif de cette mission était de promouvoir et développer les échanges commerciaux et d'investissements entre les deux pays dans les secteurs d'activités tels l'hôtellerie, l'industrie aéronautique, le textile, la construction, l'agroalimentaire (riz et épices), la finance islamique, les articles de sport, les instruments chirurgicaux, l'industrie pharmaceutique et cosmétique, l'emballage, les pièces détachées automobiles, la consultance en développement des affaires et des investissements. A cette occasion, un festival Biryani a notamment été organisé pour la promotion du riz Basmati et de l'art culinaire pakistanais. La cérémonie d'ouverture dudit festival a été co-présidée par Mme Latifa Bouabdellaoui, Directrice Générale du Centre Islamique pour le Développement du Commerce, et son Excellence Hamid Asgher Khan, ambassadeur de la République Islamique du Pakistan au Maroc.

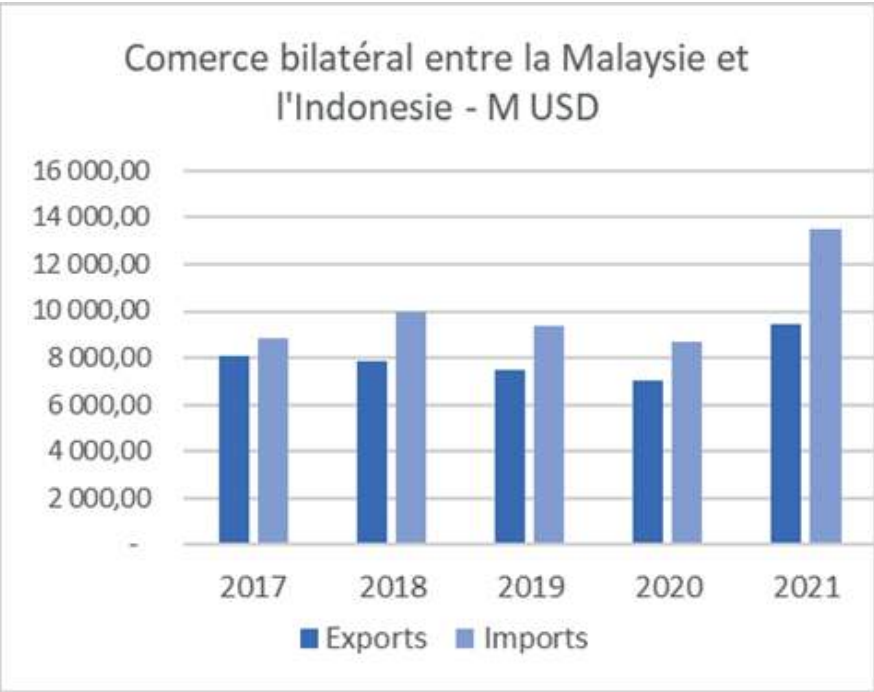
ADHÉSION DU CIDC À L'UFI

Parmi les mesures de promotion du commerce extérieur, les foires et expositions occupent une place de choix. Conscient de l'importance de cet outil de promotion, et dans un souci de recherche de performance et d'expertise, le CIDC a adhéré en février 2023 à l'Association Mondiale de l'Industrie des Expositions (UFI) qui représente plus de 50 000 industries de l'exposition dans le monde, et collabore avec pas moins de 56 associations nationales et régionales. Cette décision de l'UFI est une confirmation des mérites du CIDC dans

le développement de l'industrie des expositions dans les pays de l'OCI. Elle permettra également au CIDC de bénéficier de plusieurs avantages à savoir la formation de ses cadres en charges d'organisation des foires mais également le partage des meilleures pratiques. Environ 800 organismes de 83 pays du monde sont actuellement membres de l'UFI membres et 1 000 salons portent fièrement le Label de l'UFI, qui est un gage de qualité aussi bien pour les visiteurs que les exposants.



LA MALAISIE ET L'INDONÉSIE, COUPLE MOTEUR DE L'ASEAN.



Autrefois considérés comme futurs tigres asiatiques, l'Indonésie et la Malaisie constitue aujourd'hui le couple moteur de l'ANASE (ASEAN), une des associations de nations les plus dynamiques du monde avec plus de 340 Milliards de dollars US d'échanges entre Etats membres de l'ANASE. En effet le commerce total entre les deux pays Malaisie et l'Indonésie a connu une hausse de plus de 30 % de croissance en glissement annuel par rapport à 2021, du fait d'une réouverture de leurs frontières en 2022, ce qui a facilité les flux bilatéraux de biens et de services. S.E. Le Ministre Malaysien Tengku Datuk Seri Zafrul Abdul Aziz a d'ailleurs déclaré en prévision de la visite de S.E. le Premier Ministre

malais en Indonésie qu'au sein de l'ANASE, l'Indonésie est le deuxième partenaire commercial de la Malaisie et la troisième source d'investissements directs étrangers (IDE). Le total des échanges commerciaux entre la Malaisie et l'Indonésie s'élevait à environ 23 milliards de dollars US en 2021, soit une augmentation de 45,5 % en glissement annuel par rapport à 2020. En termes d'investissements, une collaboration étendue devrait avoir lieu dans des domaines où les deux pays sont aujourd'hui pionniers tels que l'industrie pharmaceutique, l'aérospatiale, la transformation de l'huile de palme, les biens de consommation ainsi que la défense et la sécurité.

Neuf protocoles d'accord entre des entreprises malaisiennes et indonésiennes viennent témoigner de cette volonté bilatérale d'investissement transfrontalier avec une valeur totale potentielle d'investissement de plus de 365 Millions de dollars US. En Outre, 11 lettres d'intention ont été également remises par 10 entreprises malaisiennes en vue d'exprimer leur intérêt à contribuer au développement de la nouvelle capitale prévue de l'Indonésie justifiant d'une expertise et de références solides dans des domaines tels que l'électricité et l'électronique, l'automobile, la fabrication de biens industriels, la gestion des déchets, la technologie des villes intelligentes, le logement, les soins de santé, l'ingénierie M&E, les services publics et les énergies renouvelables. Autre point de convergence : l'huile de palme. Les deux pays représentent à eux deux plus de 85 % de la production mondiale et ont décidé dorénavant d'unir leurs forces pour défendre cette huile et la promouvoir après que l'Union européenne ait promis d'éliminer progressivement les importations de ce produit de base en raison des craintes de déforestation d'ici 2030. Les deux pays sont également enclins à collaborer pour stimuler l'économie numérique de l'ANASE La Malaysia Digital Economy Corporation (MDEC), dans le cadre de sa récente mission commerciale en Indonésie, a recueilli plus de 23 millions de dollars US en opportunités numériques qualifiées.

L'AFRIQUE DU NORD, UN PARTENAIRE ESSENTIEL À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE

L'énorme potentiel d'énergie renouvelable de l'Afrique du Nord fait des pays de cette région des partenaires énergétiques clés pour l'Union européenne (UE), qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Le Conseil européen pour les relations internationales (ECFR) dans un rapport publié le 9 janvier dernier estime que les pays d'Afrique du Nord, dont le Maroc, peuvent devenir des partenaires importants dans la transition énergétique de l'Europe. Avec un potentiel solaire et éolien de 3015 GW (2792 GW pour l'énergie solaire et à 223 GW pour l'énergie éolienne), l'Afrique du Nord devient d'emblée un partenaire incontournable pour l'Europe. L'ECFR a remarqué que l'électricité propre d'Afrique du Nord serait une option importante à moyen terme pour aider à diversifier le mix énergétique de l'Europe et réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés à long terme.

Exportation d'énergies renouvelables

Le Think Tank européen note dans ce cadre que l'Afrique du Nord dispose d'un énorme potentiel d'énergies renouvelables, en particulier au niveau de l'énergie solaire et éolienne, dont le surplus pourrait être facilement exporté vers l'Europe. D'autant plus que les infrastructures permettant l'échange de l'électricité propre à travers la Méditerranée sont déjà en place. Deux lignes d'interconnexion électrique entre l'Espagne et le Maroc sont d'ores et déjà opéra-

tionnelles. Une troisième ligne devrait entrer en service en 2026, alors que le lancement des travaux relatifs au projet d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie est prévu en 2024.

De plus, la baisse des coûts d'investissement dans le solaire et l'éolien rend ces énergies très compétitives à court terme. Le coût moyen d'installation des panneaux photovoltaïques en Afrique du Nord est passé de 2000 dollars par kilowatt (kW) en 2015 à 1306 dollars/kW en 2019.

Hydrogène vert et décarbonisation

D'après Laura El-Katiri consultante spécialisée dans l'énergie et le développement durable, et rédactrice du Policy Brief, l'Afrique du

Nord est une région prometteuse pour la production future d'hydrogène vert, « une source d'énergie susceptible d'être essentielle pour que l'UE atteigne ses objectifs climatiques dans les secteurs difficiles à décarboner ». Elle souligne que ces pays abritent également des matières premières critiques nécessaires à la transition énergétique, offrant à l'UE la possibilité de diversifier davantage ses chaînes d'approvisionnement pour les technologies énergétiques propres.

Le Conseil européen pour les relations internationales estime d'autre part que l'Afrique du Nord pourrait devenir un exportateur majeur d'hydrogène vert vers l'Europe. En outre, les gazoducs reliant l'Afrique du Nord à l'Europe

pourraient être utilisés pour le transport de l'hydrogène vert sous ses formes gazeuses ou liquides.

Concernant l'énergie verte et ses chaînes de valeur connexes en phase avec les priorités politiques de certains gouvernements nord-africains, El-Katiri met en avant le cas du Maroc, qui ambitionne d'acquérir une position internationale grâce à son leadership « vert ». Elle évoque les dernières négociations du Royaume avec les fabricants européens de batteries de véhicules électriques pour installer leurs usines au Maroc. L'idée est en effet d'intégrer la production marocaine de cobalt à la chaîne de valeur automobile, stratégique pour le développement du pays. « De telles formes de coopération pourraient donner des résultats positifs pour les deux parties ».

Ce leadership vert est également matérialisé par l'accord de partenariat sur l'hydrogène vert entre les gouvernements marocain et allemand signé en juin 2020 couronné par l'installation d'une centrale d'énergie renouvelable de 100 mégawatts pour produire de l'hydrogène vert au Maroc. Dans le même élan, l'agence marocaine de l'énergie solaire Masen prévoit de développer une centrale hybride photovoltaïque/éolienne pour alimenter une centrale à hydrogène vert, avec une capacité d'électrolyse de 100 MW.

En outre, la chercheuse rappelle les accords signés avec le Maroc, dont l'accord pour le développement d'un projet d'ammoniac et

d'hydrogène vert, HEVO Ammoniac Maroc, entre le ministère de l'Energie, Fusion Fuel Green, et Fusion Fuel and Consolidated Contractors Group, signé en juillet 2020, avec un objectif de production d'ammoniac vert s'élevant à 3.650 tonnes en 2022, 60.000 tonnes en 2025 et 2026, d'hydrogène atteignant 616 tonnes en 2022, 3.472 tonnes en 2023 et 10.411 tonnes en 2025 et 2026, avec un investissement total de 865 millions d'euros.

Bioénergies

Le rapport indique par ailleurs que l'Union européenne pourrait aussi se tourner plus particulièrement vers l'Égypte, pour une coopération dans le domaine des bioénergies, étant donné que les matières premières durables de la biomasse telles que les résidus agricoles et les déchets organiques sont disponibles et largement inexploitées dans la région.

Le Conseil met en évidence que les pays d'Afrique du Nord disposent d'un des potentiels techniques les plus élevés en termes de production d'hydrogène propre, en raison notamment du faible coût des énergies renouvelables. En effet, la main-d'œuvre jeune et cultivée d'Afrique du Nord offre également à l'UE une main-d'œuvre potentielle pour la fabrication de technologies plus proche géographiquement que les marchés asiatiques, mais également les compétences nécessaires à une coopération significative dans des domaines tels que la recherche et le développement.



Station Noor, Ouarzazate, Royaume du Maroc



Parc Eolien de Boujdor, Royaume du Maroc



Parc Eolien, République d'Egypte



Centrale hydroélectrique, Royaume du Maroc

L'ARABIE SAOUDITE INVESTIT MASSIVEMENT DANS LA SANTÉ DE SES CONCITOYENS.

Mis en place par le gouvernement saoudien en 2016, le plan "Saudi Vision 2030" aspire à révolutionner le pays grâce à des investissements massifs dans tous les secteurs et la santé ne déroge pas à la règle. Lancé en 2022, le nouveau programme de transformation du secteur de la santé, qui fait partie de la Vision 2030 du Royaume, vise à garantir des services de soins de santé durables dans le Royaume et un système de santé plus efficace et intégré. Le programme vise à améliorer l'accès aux services de santé par une couverture optimale et une ré-

partition géographique équitable, en élargissant la fourniture de services de santé en ligne et de solutions numériques. A cet égard, Le Royaume alloue environ 14,4 % de son budget 2022 aux soins de santé et au développement social, ce qui représente 36,8 milliards de dollars, soit la troisième dépense la plus importante après l'éducation et l'armée. Ces dépenses s'inscrivent dans le cadre d'un plan plus global visant à investir 66,67 milliards de dollars dans les infrastructures de santé du Royaume et à faire passer la participation du secteur privé à

65% d'ici 2030, avec pour objectif la privatisation de 290 hôpitaux et de 2 300 centres de santé primaire. Cette révolution est d'autant plus motivée par l'augmentation de l'espérance de vie en Arabie saoudite qui devrait passer de 76,4 à 81,8 ans d'ici 2050 et la croissance démographique du Royaume qui devrait atteindre 39,4 millions d'habitants d'ici 2030. A elle seule, Riyad devrait voir sa capacité d'accueil hospitalière augmenter de près de 6 600 lits d'ici à 2030, soit la plus forte augmentation du Royaume selon plusieurs experts internationaux en besoins

de santé publique. Cette stratégie porte d'ailleurs déjà ses fruits dans la mesure où le King Faisal Specialist Hospital and Research Center (KFSHRC) d'Arabie saoudite s'est classé au 20^{ème} rang mondial et au premier rang au Moyen-Orient et en Afrique dans le classement 2023 des meilleures institutions de soins de santé du monde établi par Brand Finance. Six autres hôpitaux du Royaume se sont également classés parmi les 250 premiers centres mondiaux répertoriés, a rapporté mercredi l'Agence de presse saoudienne (SPA). Les autres hôpitaux saoudiens classés sont la Cité médicale du roi Abdallah, la Cité médicale du roi Saoud, la Cité médicale du roi Fahd, les Affaires sanitaires de la Garde

nationale, l'hôpital universitaire du roi Fahd et l'hôpital universitaire du roi Khalid, ce qui renforce le statut du secteur de la santé saoudien au niveau mondial. Autre symbole de l'attractivité du secteur saoudien de la santé, la société émiratie Burjeel, coté à la Bourse d'Abu Dhabi, vient également de signer un protocole d'accord avec la société saoudienne leejam pour établir et exploiter conjointement un réseau de plus de 60 cliniques en Arabie Saoudite. Ledit protocole d'accord traduit, selon les dirigeants de Burjeel, l'engagement de la société à exploiter pleinement ses capacités pour élever le niveau des soins de santé et de la condition physique. A cet égard, les centres proposeront des services de physiothérapie, de restauration et de bien-être, notamment des infusions de vitamines, des oxychambres et de la cryothérapie, ainsi que des services de médecine complémentaire, notamment l'ayurveda et la naturopathie, avec un accent particulier sur la médecine sportive et les traitements de rééducation avancés. Il fournira également des services médicaux spécialisés pour la douleur, les problèmes musculo-squelettiques et neurologiques. La partie santé de la vision 2030 se distingue aussi par sa volonté ferme de transition numérique du secteur. Le Royaume devrait être, à cet égard, le marché de la santé numérique à la croissance la plus rapide du Conseil de coopération du Golfe, le gouvernement ayant alloué 1,5 milliard de dollars aux technologies de l'information en matière de santé et aux programmes de transformation numérique. L'intelligence artificielle, l'internet des objets et la 5G y occupent d'ailleurs une place de choix compte tenu des défis actuels à savoir la

surveillance des patients dans les zones reculées, la nécessité d'interventions précoces critiques. Selon Omnia Health, la 5G permettra de nouveaux cas d'utilisation, tels que la chirurgie en réalité augmentée, la chirurgie assistée par robot, les ambulances connectées, les soins post-chirurgie et le suivi des patients à distance. En ce sens, le ministère de la santé a d'ailleurs lancé le premier hôpital virtuel du Royaume. Avec un réseau croissant de 130 hôpitaux affiliés, ce dernier dénommé "SEHA" est devenu le plus grand de ce type au monde et fait appel aux plateformes logicielles les plus avancées. Proximie, dont le siège est à Londres, en fait partie. Elle permet aux médecins du monde entier de se rendre virtuellement dans n'importe quelle salle d'opération, où qu'ils soient, ce qui permet aux meilleurs chirurgiens d'être présents en temps réel pour des opérations complexes dans les cliniques et les hôpitaux du Royaume, ce qui signifie que les dizaines de milliers de patients qui sont opérés chaque année dans le pays pourraient bénéficier des meilleures pratiques internationales en matière de traitement grâce à la technologie des salles d'opération virtuelles. La solution permet également aux praticiens saoudiens médecins d'échanger les meilleures pratiques cliniques avec leurs homologues étrangers plus efficacement. Les objectifs de l'Arabie saoudite en matière de soins de santé dans le cadre de la Vision saoudienne 2030 sont vraiment impressionnants selon les dires mêmes du Dr Nadine Hachach-Haram, fondateur et PDG de Proximie. Ils devraient servir de feuille de route stratégique pour toutes les nations en développement, et en particulier celles dont la population croît rapidement.



LES POTENTIALITÉS DU PAYS SONT VISIBLES, NOUS TRAVAILLONS À LEUR CONCRÉTISATION EN OPPORTUNITÉS TANGIBLES.



Légende photo :
SE Aissata Lam, Directrice de l'APIM

Question 1 : La République Islamique de Mauritanie abritera à Nouakchott le forum d'investissement OCI – Mauritanie, signe de l'importance accordée par le pays aux Etats Membres de l'OCI. Quelles mesures ont été prises pour rendre encore plus attrayant la Mauritanie auprès des investisseurs des Pays Membres de l'OCI ? De quels atouts majeurs dispose votre pays ?

La Mauritanie est à un tournant important de son développement socio-économique. Sur le plan de l'attractivité du pays, en termes d'IDE notamment, le cadre institutionnel a considérablement évolué. Le Président de la République a décidé de la création de l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM) en 2021, signe manifeste du rôle central que les investissements privés jouent dans son programme. A travers l'APIM, le Guichet Unique des Entreprises sert de vitrine aux investisseurs et le Code des investissements est l'outil principal pour les incitations fiscales et douanières. Par ailleurs, la mise en place d'un Conseil Supérieur de l'Investissement, présidé par le Président de la République, envoie un signal fort aux investisseurs membres, dont presque la moitié sont issus des pays de l'OCI. Le forum de l'investissement Mauritanie - OCI sera l'occasion de réitérer ce message d'ouverture aux investisseurs des pays membres pour renforcer leur présence dans le pays.

Les potentialités du pays sont visibles, nous travaillons à leur concrétisation en opportunités tangibles pour une création de richesse partagée pour tous les mauritaniens. Nos ressources naturelles et nos secteur productifs constituent nos principaux atouts, notamment :

- L'agriculture avec plus de 500 000 ha de Terres arables, dont 70% non exploitées ;
- L'élevage avec un cheptel de plus de 30 M de têtes de bétail ;
- La pêche et les produits halieutiques avec notre côte de plus de 750 Km, l'une des eaux les plus poissonneuses du monde ;
- L'exploitation des ressources de gaz avec

les principaux champs de « Grand Tortue Ahmeyim » et « Bir allah » dont les réserves sont respectivement de l'ordre de 30 et de 80 trillions de TCF, est une chance et un moyen pour la Mauritanie d'assurer son développement et garantir sa souveraineté énergétique. Son acheminement et exploitation, prévu en fin 2023, contribuera à construire un socle de notre transition énergétique.

La Mauritanie est vraiment à la croisée des chemins, nous sommes conscients des efforts à fournir et y travaillons d'arrache pieds.

Question 2 : Madame la Directrice Générale, dans le cadre du plan Stratégique et Opérationnel pour la période 2022-2026 que vous avez initié pour l'agence, il est fait part d'une volonté de renforcement du Guichet Unique et de la mise en place d'un suivi effectif des investissements pour permettre de consolider les acquis et mesurer les résultats. Pouvez -vous nous en dire plus ? Quel appui technique peut vous être apporté par le CIDC ?

En effet, au sujet du Guichet Unique des entreprises, étant le bras opérationnel de l'APIM, il a été question en premier lieu de l'assainir et le moderniser. Son renforcement allait de pair avec la fluidification du processus d'enregistrement et d'octroi de documents pour les entreprises. Un grand chantier de dématérialisation et digitalisation a également été entamée pour une meilleure offre de services à nos usagers. L'accompagnement des investisseurs est au cœur des missions de l'APIM ; une direction Analyse et suivi des investissements est en charge de l'octroi des certificats d'investissement et de l'after-care des investisseurs.

BIOGRAPHIE

Mme Lam est la directrice générale de l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM), l'entité gouvernementale en charge des investissements directs nationaux et étrangers, ainsi que du climat d'investissement du pays. A travers l'APIM, Mme Lam procède à la promotion et la mise en œuvre de la vision de la Mauritanie, dirigée par SE le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour un développement durable et plus inclusif tiré par des secteurs productifs plus forts.

Mme Lam figurait sur la liste des 100 femmes les plus influentes du monde de la BBC en 2019 et a reçu la médaille mauritanienne du «Chevalier de l'Ordre National du Mérite».

Mme Lam est passionnée par les questions d'autonomisation économique des jeunes et des femmes sur le continent, celles de l'accès au financement pour les start-ups et les PME et l'impulsion de l'écosystème pour les femmes entrepreneurs/ Elle siège au comité de suivi du fonds Covid-19 créé en 2020 par le Président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Mme Lam est également membre des conseils consultatifs du Conseil pour l'égalité des sexes du G7 dirigé par le Président français Emmanuel Macron et du Middle East Institute. Mme Lam est diplômée de HEC Montréal et de l'Université Harvard, en finance et commerce international.

Ce service after-care nous permet d'être à l'écoute des défis des investisseurs tout au long de leur processus d'investissement, mais a également pour mission de s'assurer du respect des engagements de ces derniers quant à la création d'emplois et la réalisation des investissements déclarés.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, nous considérons le CIDC comme un partenaire important pour, dans un premier temps, le partage d'expérience avec nos homologues des pays membres de l'OCI ; mais également le renforcement technique de l'agence, à travers notamment la mise en place de plateformes digitales de gestion des demandes d'octroi d'agrément au Code des investissements ainsi que le suivi.

Question 3 : Quelles séries d'évènements a prévu d'organiser l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM) pour promouvoir les opportunités d'investissement qu'offre le pays, que ce soit auprès des investisseurs locaux, de la diaspora mauritanienne ou encore des fonds d'investissements étrangers ?

Une des prérogatives de l'APIM est de faire connaître davantage la Mauritanie et toutes ses potentialités. Nous avons dans notre calendrier une série d'évènements à cette fin ; nous comptons débiter un roadshow dans plusieurs régions pour présenter le portefeuille de projets actuel et futurs, ainsi que les opportunités d'investissements aux investisseurs potentiels, au Moyen Orient, Amérique du Nord, Europe et Asie. Ces efforts s'alignent à la vision du Président de la République pour une diplomatie économique, dynamique et proactive tel qu'inscrit explicitement dans son programme « TAAHADOUATY ».

L'APIM, en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Maurita-niens de l'Extérieur, a lancé un programme de conseillers écono-miques, à travers les Ambas-sades, dans le but de combler le manque d'informations et orienter les acteurs économiques implan-tés à l'étranger.

Dans le but de renforcer le dialogue public-privé, nous comp-tons également nous associer à l'Union Nationale du Patronat afin d'organiser une fois par mois des discussions thématiques pour recueillir les préoccupations des investisseurs nationaux, à Nouakchott et à l'intérieur du pays.

Question 4 : Madame la Directrice Générale, vous avez toujours milité pour une meilleure auto-nomisation économique des femmes africaines. Pouvez-vous nous faire part des stratégies, législations et autres politiques sociales entreprises ou à entre-prendre pour une meilleure inté-gration de la femme dans l'éco-nomie Mauritanienne ? Qu'avez-vous à dire à l'ensemble des petites filles de la zone OCI qui rêvent d'une carrière comme la vôtre ?

C'est en effet un sujet qui me tient à cœur. Il y'a encore beaucoup à faire, mais nous pouvons déjà noter les efforts entrepris dans ce sens.

Au sein de l'APIM, nous collectons les données désagrégées en genre relatives à la création d'en-treprises et les agréments au Code des investissements, afin de

A PROPOS DE L'APIM

L'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie « APIM » est un établissement public à caractère administratif chargé de la politique nationale dans le domaine de la promo-tion des investissements. Notre objectif est de mettre en place des mécanismes permettant d'accroître les capacités productives du pays, la création d'emplois et la génération de revenus pour le bien – être et la prospérité des citoyens.

Elle a pour mission :

- Positionner la Mauritanie comme une destination d'investis-sements attrayante.
- Créer des opportunités d'investis-sement notamment dans les secteurs productifs pour attirer le maximum d'investisseurs.
- Assister les investisseurs dans les démarches administratives pour la réalisation de leurs projets d'investissement y compris le bénéfice des avantages du code des investissements mauritanien.
- Assurer le suivi de la réalisa-tion des projets d'investisse-ments et de l'exécution des engagements souscrits par les entreprises agréées au code des investissements.
- Faire le plaidoyer pour l'amélio-ration d'un climat général propice aux investissements notamment sur les aspects réglementaires;

mieux cerner les obstacles. Les chiffres sont encore très faibles, moins de 20% enregistrées au niveau du Guichet Unique des Entreprises. De plus, nous encou-rageons nos investisseurs à adop-ter de plus en plus une approche sensible au genre.

Depuis 2018 des progrès en termes d'autonomisation des femmes ont été notés, notam-ment avec le projet pour l'autono-misation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD) lancée en 2015. C'est en milieu rural que le projet met l'accent, à travers des cam-pagnes de sensibilisation, finan-cements d'établissements scolaires en faveur des jeunes filles, mise en place de moyens de transport scolaires sûrs pour les jeunes filles, bourses d'études etc. Je suis heureuse de voir que des programmes de finance-ments de formations profession-nelles et de projets féminins se sont multipliés dernièrement, par exemple en 2021 des campagnes de micros-financements organi-sés par le ministère de l'Emploi et l'Union Mauritanienne des Femmes Entrepreneures et com-merçantes.

Par ailleurs, l'année 2018 a été un tournant important avec l'amen-dement de la Constitution mauri-tanienne a institué pour la première fois l'incrimination et la sanction des mutilations géni-tales féminines pratiquées sur une enfant de moins de 18 ans.

« croyez en vous, il n'y a pas de limite » est le message que nous souhaitons amplifier au sein de l'APIM pour toutes les jeunes filles de l'espace OCI et au-delà.

LE SOMMET DE DAKAR LANCE LES BASES DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE & DES INFRASTRUCTURES AFRICAINES



La question de la sécurité alimentaire en Afrique est au cœur des défis du Continent surtout dans le contexte actuel lié au changement climatique et au conflit de la guerre de l'Ukraine, c'est dans ce cadre que s'est tenu du 25 au 27 Janvier 2023 le Sommet Dakar 2 sous le thème : « Souverai-neté alimentaire & résilience ».

Aujourd'hui bien qu'il dispose de 65% des terres arables pour nourrir 9 mil-

liards de personnes dans le monde d'ici 2050, le Continent Africain im-porte plus de 100 millions de tonnes métriques de nourriture au coût de 75 milliards de dollars par an.

Selon la Banque Africaine de Déve-loppement (BAD), la production agri-cole de l'Afrique pourrait passer de 280 milliards de dollars par an à 1 billion de dollars d'ici 2030 grâce à la suppression des obstacles au déve-

loppement agricole et un investisse-ment massif dans le secteur.

L'objectif principal du Sommet Dakar 2 , organisé à l'initiative de SE le Président de la République du Sénégal - M Macky Sall et de la BAD, est de capitaliser les efforts des pays et des institutions finan-cières régionales et internatio-nales pour augmenter la produc-tion agricole sur le Continent et développer par la même occasion des zones spéciales de transfor-mation ainsi que des chaînes de valeur alimentaires et agricoles compétitives. A cette occasion, les partenaires au développement se sont engagés à investir 30 milliards de dollars pour soutenir la produc-tivité agricole en Afrique, dont 10 milliards de financement par la BAD et 5 milliards par la Banque Is-lamique de Développement.

LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL A AUSSI ABRITÉ DU 1^{ER} AU 3 FÉVRIER 2023 LE 2ÈME SOMMET DE DAKAR SUR LE FIN-ANCEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE.

A cette occasion, les pays africains ont présenté 69 projets d'infrastruc-tures d'une valeur de 160 milliards de dollars qui s'inscrivent dans le cadre du Programme pour le Développe-ment des Infrastructures en Afrique (PIDA), un plan qui vise à accroître la compétitivité et l'intégration écono-mique du Continent Africain. Parmi ces projets couvrant les 5 régions d'Afrique, l'on peut citer

- Le projet de mise en place d'une Fibre optique sous-marine trans-frontalière qui fournira une connecti-vité TIC à 285 millions de personnes, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan du Sud, en Tanzanie et en Ouganda.
- Le projet énergétique de l'Organisa-

tion pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG Energy Project), qui concerne la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal.

- Le projet hydroélectrique de Baynes, un projet énergétique dont bénéficie-ra l'Angola, le Botswana, la Répu-blique démocratique du Congo, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Tan-

zanie, la Zambie et le Zimbabwe. A noter qu'avec près de 9 milliards de dollars consacrés ces 15 dernières années aux programmes et pro-jets d'infrastructure prioritaires en Afrique, la Banque Africaine de Déve-loppement reste le principal bailleur de fonds, avec plus de 50 % du total des financements assuré.



L'AZERBAÏDJAN ET LE PAKISTAN SONT PRÊTS À SIGNER DES ACCORDS COMMERCIAUX PRÉFÉRENTIELS

L'Ambassadeur d'Azerbaïdjan au Pakistan, Khazar Farhadov, a déclaré lors d'une réunion à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sialkot, que l'Azerbaïdjan souhaitait signer un accord commercial préférentiel avec le Pakistan pour renforcer les relations économiques bilatérales. Il a ajouté que l'année dernière, le volume commercial du Pakistan et de l'Azerbaïdjan avait triplé, grâce aux efforts conjoints des deux parties. Par ailleurs, l'Azerbaïdjan a opéré des vols directs de Lahore, Karachi et Islamabad vers l'Azerbaïdjan et par conséquent, 50 000 Pakistanais se sont envolés pour l'Azerbaïdjan l'année dernière. Cela a également permis de multiplier par trois le chiffre d'affaires commercial. Il a en outre déclaré que l'Azerbaïdjan avait créé plusieurs groupes de tra-



vail et que le pays œuvre dès lors à coopérer dans les secteurs de l'énergie, de la santé et de l'agriculture. A ce titre, L'Azerbaïdjan importe déjà des fibres synthétiques, des articles de pyrotechnie, des céréales et autres fruits comestibles du Pakistan. L'ambassadeur a informé que les Pakistanais pourraient obtenir un visa pour l'Azerbaïdjan avec un processus sim-

plifié. Il convient de noter que la République Islamique du Pakistan a été l'un des premiers pays à reconnaître l'indépendance de la République d'Azerbaïdjan le 12 décembre 1991. Les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies le 9 juin 1992. Le chiffre d'affaires commercial entre les deux pays s'élevait à 27 millions de dollars en 2022.

MAROC-QATAR : UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE SE CONCRÉTISE



Le Maroc et le Qatar ont réalisé des avancées notables en termes d'ouverture économique, ils ont développé des relations commerciales à travers la conclusion de nombreux accords tant sur le plan politique qu'économique. Le début de cette relation remonte au 27 février 1999, date à laquelle un accord économique et commercial a été conclu entre les deux parties.

Suite à l'accord bilatéral de coopération

douanière, le volume des échanges entre le Royaume du Maroc et l'état du Qatar a plus que doublé pour atteindre 207 millions de dollars entre 2017 et 2021. Les trois premiers trimestres de 2022 confirment cette tendance avec plus de 160 MUSD d'échanges commerciaux et ont concerné principalement les matières plastiques, le sel, le soufre, l'aluminium côté qatari et les vêtements, les fruits comestibles et les objets d'art côté marocain.

Pour renforcer cette coopération bilatérale et trouver un cadre juridique approprié pour encourager les investissements, faciliter le commerce transfrontalier des biens et des services, et améliorer les échanges entre les deux pays, un cycle de négociation pour un accord

de libre-échange a été organisé, un premier round a eu lieu à rabat le 13 novembre 2022, et un second round s'est tenu à Doha les 22 et 23 janvier 2023. Durant les deux rounds la délégation marocaine était présidée par Abdelouahed Rahal, directeur général du commerce au Ministère de l'Industrie et du Commerce du Maroc, tandis que la délégation Qatarienne était présidée par Saleh Abdullah Al-Manea, directeur du département de la coopération internationale et des accords commerciaux au ministère du Commerce et de l'Industrie du Qatar.

Lors de ces deux réunions, les deux parties ont discuté les moyens pour consolider ce partenariat et le rôle qu'il jouera dans la réalisation des intérêts communs.

OIC AND ITS INSTITUTIONS AT A GLANCE



« LA NOTATION FINANCIÈRE ÉTABLIE VOTRE CRÉDIBILITÉ AVEC VOS PARTENAIRES. ELLE CONSTITUE UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL POUR LES INVESTISSEURS QUAND ILS VEULENT CHOISIR UN PAYS OÙ INVESTIR. »



Question 1 : D’après vous, pourquoi il est important pour les entreprises et institutions de se faire noter ? Quel en est l’intérêt ?

La notation financière est le processus par lequel une agence établit ce qu'on appelle la qualité de crédit, c'est à dire la capacité et la volonté de faire face à ses obligations financières. Puisque toutes les sociétés et tous les pays sont dans cet état d'avoir des obligations financières auxquels ils devraient faire face, évidemment, la notation financière vas permettre aux créanciers et aux partenaires de comprendre la crédibilité de ces entités. Elle se fait à travers un processus d'évaluation qui va ensuite donner une note qui correspond à un niveau de crédibilité, sur une échelle à long terme qui établit les fondamentaux et une échelle à court terme qui établit la liquidité à moins d'un an.

Question 2 : Quels sont vos critères de notation et qu’est-ce qui différencie théoriquement et pratiquement Bloomfield Investment Corporation des autres agences de notation en matière d’évaluation du risque sur le continent africain ?

Il y a plusieurs critères en fonction des catégories des risques. Nous pouvons en citer 5. Vous avez ce qu'on appelle des corporates (sociétés industrielles et commerciales, institutions financières, banque assurance, fonds d'investissement, fonds de garantie), vous avez les institutions publiques qui sont les sociétés publiques dans lesquelles on met les collectivités locales, vous avez les souverains, donc les pays et groupement économique de pays et vous avez les instruments financiers. Pour chaque catégorie des risques, nous avons un certain nombre de paramètres qualitatifs et quantitatifs qui vont permettre d'évaluer la qualité de crédit de ces entités. Ça part de la liquidité à la gouvernance, l'environnement des affaires. Vous avez une panoplie de critères : La qualité du management, les process, le risque pays, le cash-flow et la flexibilité financière. Donc, nous avons une panoplie de critères, mais l'idée c'est à la fin. Nous faisons une évaluation qui va créer une ségrégation de qualité de crédit entre les entités, notée sur la base d'une échelle de notation à long terme et à court terme. L'échelle à court terme va évaluer la liquidité de l'entité notée à moins d'un an et l'échelle à long terme vas établir les fondamentaux de cette entité. Et vous avez 20 crans sur l'échelle à long terme, 10 crans en ordre d'investissement et 10 crans en note spéculative. Les notes spéculatives parlent de fonds avérés à risque assez élevé et

ça, c'est la catégorie où on vous demande généralement des garanties avec des conditions beaucoup plus strictes. Vous avez aussi la catégorie d'investissement qui part de risque modéré à risque extrêmement faible. Donc c'est la catégorie où généralement, on ne demande pas de garantie. Au fur et à mesure que votre qualité de crédit s'améliore, évidemment les conditions d'emprunt sont allégées. La différence, c'est que nous faisons nos notations financières en monnaie locale, ce qui a beaucoup de sens sur le continent par ce que vous avez des économies qui sont structurées de sorte à être des économies qui importent des produits finis, exportent des matières premières et importe des produits finis. Évidemment, quand on fait la balance ce sont des pays qui se retrouvent avec des devises qui sont faibles, et comme les réserves de devises sont faibles, systématiquement ça met les pays africains et les sociétés africaines en situation de mauvaise note quand il s'agit de les noter en devise étrangère. Systématiquement les pays africains et les sociétés africaine sont pénalisés quel que soit leur performance, par ce que la notation financière en devise étrangère a deux critères qui sont fondamentaux, qui établissent ce qu'on appelle un plafond souverain. Ces deux critères sont le niveau de réserve de devises et la politique de transfert de devises. Donc évidemment quand le niveau de réserve de devises est faible, la politique de transfert de devises est stricte et ça fait que justement la note devient systématiquement mauvaise. L'idée de la notation financière en devise étrangère, c'est que l'investisseur puisse investir, prête en devise étran-

gère et que notamment le remboursement puisse se faire en devises étrangères, partout dans le monde. Donc, si vous n'avez pas suffisamment des réserves en devises, évidemment vous risquez de faire défaut. Si la politique de réserve de transfert de devises est stricte, vous ne pourrez pas transférer les devises. Évidemment ça crée un plafond souverain. Vous pouvez avoir des pays africains qui sont très riche dans leurs propres monnaies, très performants, mais très pauvres en devises et donc qui sont évidemment condamnés à avoir de mauvaises notes. La notation en monnaie locale établit la vrai crédibilité des pays africains d'abord. Et maintenant, s'ils veulent aller emprunter sur le marché international, évidemment ils devront établir leur crédibilité en devises étrangères. Finalement la notation financière en devises étrangères établit la capacité de rembourser en devises étrangères et la notation financière de votre propre monnaie établit votre crédibilité, voilà la différence.

Question 3 : Le CIDC fait la promotion des investissements et du commerce dans les pays membres de l’OCI dont des pays africains. Selon vous, existe-t-il une liaison entre la notation et la promotion des investissements ?

Absolument ! Un pays noté montre à ses investisseurs sa transparence. En fonction du résultat de la note, les investisseurs pourraient justement se positionner. Quand un pays a une bonne note, ça veut dire qu'en réalité dans les sous paramètres et les sous critères d'évaluations, tous les signaux sont verts. Donc, évidemment la notation vient avec un rapport détaillé qui établit les forces, les faiblesses et les opportunités. C'est un outil extrêmement important pour l'investisseur. Il lui permet d'avoir une

visibilité sur la cartographie de risque d'investissement dans ce pays. Aussi, cela lui permet de savoir, s'il doit investir des capitaux, quelle sera la probabilité que ces capitaux-là produisent et qu'il puisse les rapatrier. Donc, c'est un élément fondamental pour les investisseurs quand ils veulent choisir un pays où investir.

Question 4 : Quel est l’importance de la notation des institutions et entreprises dans le développement du commerce intra africain ? Comment améliorer leurs notations ?

D’abord, il faut être noté pour pouvoir améliorer sa notation. Sans la notation, on ne peut rien dire. Mais je crois que toutes les institutions qui sont susceptibles d'emprunter devraient se faire noter, ça c'est la première chose. La deuxième, même s'il s'agit de structures qui n'empruntent pas, il faut savoir que la notation financière établie votre crédibilité avec vos partenaires, Elle détaille votre fonctionnement et votre gouvernance interne. Pour les structures qui reçoivent de l'argent public, des donateurs d'autres pays ou pays membres, il est justement important pour leurs collaborateurs d'avoir ce document-là qui est la notation financière pour savoir comment elles sont dirigées, leur gouvernance en interne et es ce que les fonds qui sont mis à leur disposition sont utilisés comme indiqué lors du contrat temps. En réalité, toutes ces institutions devraient être notées. Regardez, toutes les institutions multilatérales sont notées, cela montre l'importance de la notation pour ces institutions multilatérales de développement et de commerce.

Question 5 : l’intégration régional, notamment la Zlecaf, constitue-t-elle un atout pour ses pays membres en matière de notation ? est-ce un facteur de compétitivité ?

Bien-sûr ! C'est non seulement un facteur de compétitivité, mais c'est également un facteur qui permet de faire la selection, par ce qu'il est extrêmement important de savoir qui est plus crédible. . Je crois que dans une logique d'intégration, évidemment ça veut dire que chacun devrait pouvoir travailler avec l'autre. Avoir la notation financière permettra de créer un climat de confiance et un climat qui vas faciliter et encourager les échanges entre les différents pays membres, par ce qu'ils auront une visibilité sur la crédibilité des uns et des autres.

BIOGRAPHIE

Stanislas Zézé est un Ivoirien, il est PDG de Bloomfield Investment Corporation dont le siège est basé en Côte d'Ivoire. Après des études de Droit des Affaires en France, c'est également au pays de l'Oncle Sam qu'il construit une bonne partie de son curriculum vitae. Il est diplômé de l'Institut des sciences politiques et économiques et de l'Ecole d'administration de l'Université du Michigan en Masters of Public Administration, spécialité gestion de risques financiers et planification stratégique en développement économique. Au cours de sa carrière, Stanislas ZEZE occupe successivement les postes de Directeur des Risques à la National Bank of Detroit et de Senior Control & Country Risk Analyst à la Banque mondiale à Washington. Il rejoint ensuite la Banque Africaine de Développement à Abidjan et Tunis, en qualité de Senior Country Risk Officer, puis devient en 2004 Directeur Régional du Risque-crédit chez Shell Oil Africa pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale. En 2007, il crée Bloomfield Investment Corporation basée à Abidjan qu'il rejoint en 2008 comme PDG. Il est membre de l'Association des Administrateurs Publics Américains et membre de Pi Sigma Alpha (société honorifique de Science Politique).

MADE IN OCI ; CRÉER DE LA VALEUR EN S'INTÉGRANT

Les chaînes de valeur mondiales fragmentent les processus de production de sorte que les différentes étapes - pour fabriquer un smartphone, un téléviseur ou une voiture - peuvent être réalisées dans différents pays. Aujourd'hui, plus des deux tiers du commerce mondial s'effectuent au sein de chaînes de valeur qui traversent au moins une frontière pendant la production, et souvent plusieurs.

Les chaînes de valeur mondiales ont été une bénédiction pour les pays en développement, car elles leur permettent de se diversifier plus facilement en passant des produits primaires aux produits manufacturés et aux services. Dans le passé, un pays devait maîtriser la production de l'ensemble d'un produit manufacturé pour pouvoir l'exporter. Avec les chaînes de valeur, un pays peut se spécialiser dans une ou plusieurs activités pour lesquelles il dispose d'un avantage comparatif.

En outre, les chaînes de valeur régionales stimuleraient non seulement le commerce entre les pays et au sein des industries, mais contribueraient également à réduire les coûts, à créer un marché plus vaste pour le produit, à améliorer le niveau de spécialisation, à accroître la différenciation des produits et à améliorer la productivité grâce à une production à grande échelle.

Toutefois et alors que la zone OCI présente un potentiel investi-

mable, et que l'intégration régionale y est très développée, force est de constater que les paniers d'exportation à destination des pays non membres sont principalement constitués de produits de base et de ressources naturelles tandis que le reste des échanges concernent des produits semi-finis ou transformés. Les seules exemples chaînes de valeurs présentes sur la zone OCI sont pour la plupart restreintes à des échelles nationales entre industrielles locaux, pas assez compétitif pour nourrir des marchés à l'export et cela malgré la présence d'accords de libre-échange et de régimes douaniers préférentiels intra-OCI.

Afin de remédier à cela, le centre du commerce international (ITC) a réalisé l'examen de plusieurs chaînes de valeur pour renforcer le commerce inter-régional et assurer de la valeur ajoutée aux produits à destination du monde. Cela a débouché sur l'identification de 94 d'entre elles à l'échelle du seul continent africain.

Très prometteuses, ces 94 chaînes de valeur résultantes se répartissent en 23 secteurs et se trouvent dans les secteurs des aliments transformés (28) et dans ceux des machines et de l'électricité (11). Les autres secteurs comprennent l'habillement, les textiles à usage domestique et les tissus, les produits métalliques et les boissons. Jusqu'à 33 pays africains peuvent se relier à ces chaînes de valeur par la fourniture

d'intrants, la fabrication d'extrants, ou les deux.

Dans 73 des 94 chaînes de valeur, l'Afrique disposerait de suffisamment d'intrants immédiats pour répondre aux besoins des consommateurs régionaux et internationaux, ce qui apporterait une valeur ajoutée et créerait des emplois sur le continent. C'est là également une opportunité d'investir afin d'optimiser le potentiel de celles-ci, tout en renforçant les liens entre les fournisseurs africains d'intrants et d'extrants.

Prenons le cas du secteur automobile, La fabrication de véhicules en Afrique reste très limitée et concentrée sur quelques pays. En outre, le secteur n'achète actuellement que 3 % de ses intrants en Afrique. La mise en relation des pays susceptibles de produire des intrants pour la chaîne de valeur avec ceux qui pourraient produire les extrants pourrait stimuler davantage le potentiel du secteur et créer des emplois manufacturiers sur tout le continent.

En effet, plus de 23 pays africains, dont 8 PMA, pourraient exporter des intrants de manière compétitive pour la chaîne de valeur de l'automobile. Deux d'entre eux, membres de l'OCI – Égypte, Maroc – le font d'ailleurs pour le produit final.

Conscient de ce potentiel et de la nécessité de fabriquer locale

ment des voitures, plusieurs stratégies nationales ont été adoptés dans ce sens et en premier lieu l'interdiction d'importation de véhicules d'occasion. Quelques pays comme l'Égypte, les Seychelles et le Soudan ont interdit toute importation de véhicules d'occasion. D'autres limitent l'âge du véhicule importé ou plutôt encouragent l'importation de véhicules plus propres.

C'est le cas du Nigéria qui impose des taxes plus élevées sur les importations de véhicules diesel que sur celles de véhicules à essence, en raison de la pollution atmosphérique plus élevée des moteurs diesel, ou celui de l'Ouganda dont les véhicules importés âgés de moins

de cinq ans sont exempts de taxe environnementale, tandis que les autres sont soumis à des taxes entre 35 % et 50 % de la valeur en douane.

Prenons le cas du secteur du textile et de l'habillement où la filature, le tissage et le finissage des textiles suggère fortement la possibilité d'une intégration régionale plus poussée, même lorsque les pays se font concurrence en se spécialisant dans des produits à un stade différent de la production ou dans des produits différenciés. La zone OCI concentre en effet, les plus grands producteurs mondiaux de coton à savoir le Pakistan, l'Ouzbékistan, la Turquie ou encore le Burkina Faso, le Bénin et la côte d'Ivoire mais aussi des

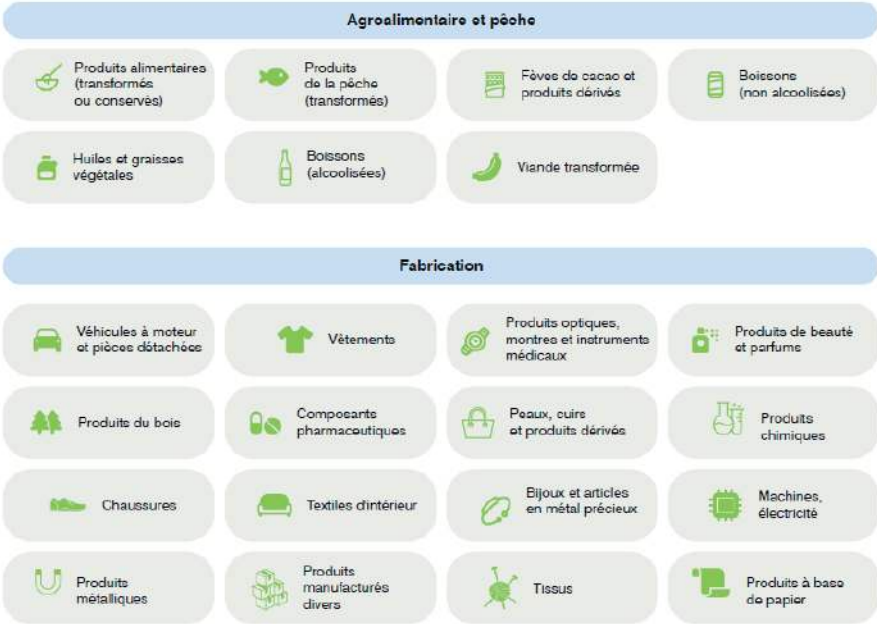
pays reconnus pour leur compétitivité et leur qualité de production comme le Bangladesh, le Maroc ou la Tunisie.

Aujourd'hui, plusieurs facteurs structurels comme conjoncturels (contraintes environnementales, pandémie, volonté d'indépendance) perturbent les chaînes de valeurs établis et engagent les nouveaux échanges sur une logique de coproduction. A cet égard, plusieurs efforts sont à prévoir en termes de connectivité entre les territoires ou en termes d'accès au financement pour les industriels locaux pour tirer profit au mieux des opportunités à venir.

Source : *Fabriqué par l'Afrique*, by ITC



Secteurs aux chaînes de valeur les plus prometteuses



LE CAFÉ, UN PRODUIT STRATÉGIQUE DE L'OCI, VECTEUR DE DEVELOPPEMENT POUR PLUSIEURS ETATS MEMBRES.

Le café est l'un des produits d'ex-
portation les plus précieux dans le
monde et est cultivé dans plus de
60 pays. Dans la région de l'OCI, le
café est considéré comme un sec-
teur stratégique et prioritaire et est
une opportunité d'investissement
attractive pour ceux qui cherchent à
profiter de la croissance du marché
mondial du café.
La région de l'OCI est le foyer de
plusieurs pays producteurs de café,
notamment l'Indonésie, l'Ouganda
et la Turquie. Ces pays sont parmi
les plus grands producteurs de café
dans le monde et jouent un rôle si-
gnificatif sur le marché mondial du
café. Il est un produit d'exportation
majeur pour de nombreux pays de
la région de l'OCI, leur fournissant
une source de devises étrangères et
contribuant à leur croissance écono-
mique.
Les principaux pays de l'OCI impor-
tateurs de café en 2021 (plus de 10
millions de dollars) sont les suivants
: Arabie Saoudite, Malaisie, Turquie,
Égypte, Émirats Arabes Unis, Maroc,

Jordanie, Iran, Tunisie, Algérie, Liban,
Koweït, Libye, Syrie, Indonésie, Alba-
nie, Qatar, Soudan et Kazakhstan.
La part du commerce intra-OCI a di-
minué de 31% entre 2017 et 2021 en
raison de la pandémie de COVID-19
en 2021. Cette part est d'environ 24%
au cours des cinq dernières années.
Le secteur du café dans la région
de l'OCI devrait connaître une crois-
sance significative, en particulier
dans les domaines de la production
et des exportations. C'est grâce à
un certain nombre de facteurs, tels
que le soutien gouvernemental, les
investissements en recherche et
développement et l'amélioration de
l'infrastructure. Les pays membres
de l'OCI ont reconnu l'importance
du secteur du café et en ont fait
une priorité, en investissant dans
diverses initiatives pour soutenir sa
croissance et son développement.
En effet, en Ouganda, le café est un
produit stratégique. Bien qu'il soit le
huitième producteur mondial de café
et le deuxième plus grand produc-
teur de café en Afrique, l'industrie du

café en Ouganda a connu des défis
tels que des prix bas, un manque
d'investissement et un accès limité
aux marchés internationaux. Cepen-
dant, les initiatives du gouvernement
visant à améliorer l'industrie du café,
telles que le projet de loi sur le café
de 2018 et la Stratégie nationale du
café 2020-2030, pourraient aider à
augmenter la production de café et
améliorer sa qualité.
L'Ouganda a exporté au cours de
l'exercice 2021/2022 un total de 6,26
millions de sacs de 60 kilos de café,
d'une valeur de 862 millions de dol-
lars, contre 6,1 millions de sacs de
60 kilos d'une valeur de 559 millions
de dollars au cours de l'exercice
2020/2021.
Plus de 10% du café ougandais est
exporté vers des pays de l'OCI tels
que le Soudan, le Maroc, l'Algérie,
l'Égypte, les Émirats Arabes Unis, la
Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Iran et
l'Albanie et totalise plus de 120 mil-
lions de dollars.
Les opportunités d'investissement
dans le secteur du café en Ouganda

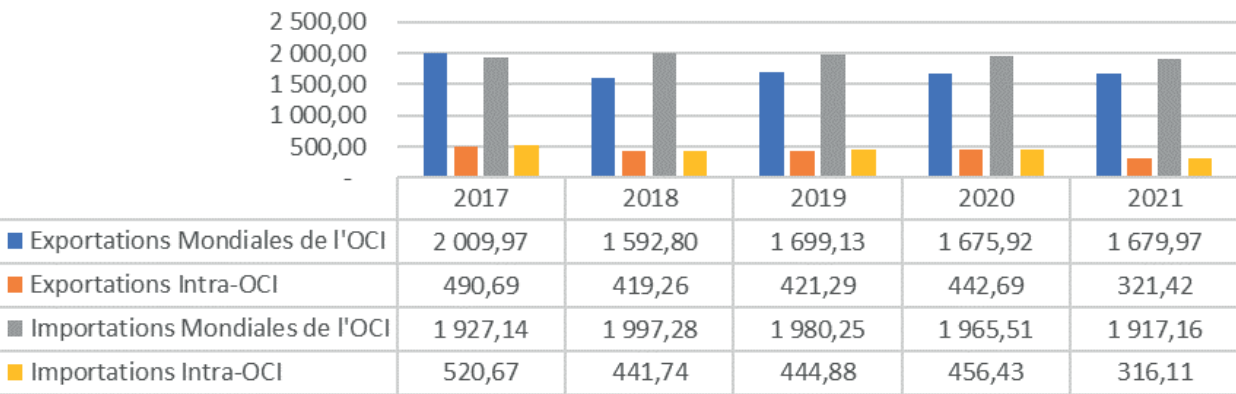


sont nombreuses, allant de la
mise en place d'installations de
transformation du café et de
l'introduction de nouvelles varié-
tés de café améliorées, à la
construction de routes et de
ponts, et au développement de
systèmes d'approvisionnement en
eau.
Les commerçants africains
fournissent énormément d'efforts
pour ajouter de la valeur au
produit du café en Afrique, plutôt
que de simplement l'exporter tel
quel. Les exportateurs de café
africains ont historiquement
exporté du café brut vers les
marchés étrangers, où il est torré-
fié et transformé en produits de
café finis, générant ainsi des béné-
fices importants pour les entre-
prises étrangères. Cependant, les
commerçants africains cherchent
maintenant à inverser cette
tendance en ajoutant eux-mêmes

de la valeur au café, en le transfor-
mant en produits tels que des
cafés spéciaux, des mélanges et
des capsules de café.
Il est clair que la transformation
du café pourrait être une stratégie
importante pour améliorer l'indus-
trie du café en Afrique. Les com-
merçants africains peuvent profi-
ter de l'initiative du gouvernement
ougandais pour améliorer la quali-
té du café produit en Ouganda,
tout en créant des emplois locaux
et en augmentant les revenus. Les
commerçants peuvent également
améliorer leur rentabilité en trans-
formant le café brut en produits
finis, ce qui permettrait de capter
une plus grande partie de la valeur
ajoutée.
Cependant, pour que la transfor-
mation du café soit efficace en
Afrique, des investissements
importants dans les équipements
et les infrastructures seront

nécessaires pour transformer le
café en produits finis. Les gouver-
nements et les institutions finan-
cières pourraient jouer un rôle
important en fournissant des
financements et des incitations
pour soutenir la transformation du
café en Afrique.
En plus de ces initiatives, il existe
également des opportunités
d'investissement dans la distribu-
tion et la commercialisation du
café dans la région de l'OCI. Avec
une population croissante et une
classe moyenne en expansion
rapide, il existe une demande
croissante pour des produits de
café de qualité dans la région.
L'investissement dans la distribu-
tion et la commercialisation de
produits de café peut fournir une
source de revenus précieuse et
aider à répondre à la demande
croissante de café dans la région
de l'OCI.

Évolution du commerce du café des pays de l'OCI entre
2017 et 2021 (millions USD); Source: CIDC, ITC, IMF DOTS, WITS,
2022



ICDT INVEST DAYS : NOUAKCHOTT - PROMOUVOIR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DES PAYS DE L'OCI VERS LA MAURITANIE



Les 15 et 16 mars 2023, la République Islamique de Mauritanie accueillera l'événement ICDT Invest Days : Nouakchott, au Palais des Congrès, organisé par le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) et l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM). Cet événement a pour objectif de promouvoir la destination d'investissement Mauritanie et de présenter aux investisseurs des pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) les principales opportunités existantes dans le pays. Le Forum vise également à favoriser le développement de partenariats économiques et commerciaux entre les pays membres de l'OCI, ainsi qu'à promouvoir le co-investissement entre champions des économies islamiques pour une plus grande valeur ajoutée et une meilleure intégration régionale. La Mauritanie, pays au carrefour du monde arabe et de l'Afrique subsaharienne, est un pays qui se distingue tant par sa stabilité politique que par son développe-

ment économique. La croissance économique du pays a atteint 3,9% en 2021 selon les dernières projections de la Banque Africaine de Développement (BAD), le taux le plus élevé pour un pays au cœur du Sahel, les prévisions en novembre dernier des services du Fonds Monétaire International, ont estimé que cette croissance devrait atteindre 5,3% en 2022. La Mauritanie a su se positionner ces dernières années parmi les pays les plus attractifs aux investissements en tirant profit de sa position géographique avantageuse offrant une variété de ressources naturelles. De plus, la Mauritanie dispose d'importantes ressources naturelles qui attirent les investisseurs, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agriculture, de la pêche et de l'industrie minière. Le pays dispose également d'un potentiel important en matière d'énergie renouvelable, notamment dans le domaine de l'énergie solaire et éolienne. En outre, le pays bénéficie d'une stabilité politique relative qui

assure aux investisseurs un environnement sécurisé pour leurs investissements. Cette stabilité est renforcée par la forte présence de la communauté internationale dans le pays, notamment des agences des Nations unies, des organisations non gouvernementales et des partenaires au développement. Toutes ces raisons font de la Mauritanie un pays attractif pour les investisseurs, offrant de nombreuses opportunités d'investissement dans des secteurs clés de l'économie. Le programme Forum comprendra des conférences, des rencontres B2B, des sessions de networking, ainsi que des visites de terrain pour permettre aux investisseurs de découvrir les opportunités d'investissement dans les secteurs clés de l'économie mauritanienne. À cette occasion, une délégation du CIDC, conduite par sa Directrice Générale Mme. Latifa El Bouabdellaoui, a effectué une mission de prise de contact avec les Autorités Mauritaniennes les 16-17 février 2023; Durant cette mission, la Directrice Générale a rencontré le S.E.M Mohamed Ould Bilal Messoud, Premier Ministre, S.E. M. Lemrabott Ould Bennahi, Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, les secrétaires généraux des Ministères des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur ; des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, et du Directeur Général de l'Académie Diplomatique.

AGENDA

Activité	Date	Lieu
10ème Salon des Produits Halal des Etats Membres de l'OCI	31Mai – 4 Juin 2023	Tunis, République de Tunisie
18ème édition de la Foire Commerciale des Etats Membre de l'OCI	16-18 Juin 2023	Lahore, République Islamique du Pakistan
5ème Salon de la santé des Etats Membres l'OCI « 5th OIC Health Expo »	18-21 Mai 2023	Dakar, République du Sénégal
2ème Salon du Coton, Textile et Habille ment des Etats Membres de l'OCI	19-22 Juillet 2023	Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Forum d'investissement OCI / Côte d'Ivoire	16-17 mai 2023	Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Bahrain Halal Expo	4-6 Octobre 2023	Région de Sakhir – Royaume du Bahreïn
OIC Tourism Fair	21-23 Novembre 2023	Doha, Etat du Qatar
Halal Sumit	Nov - Dec 2023	Instabul, République de Türkiye



Islamic Centre for
Development
of Trade



Developing Sustainable Tourism in OIC Countries:

**Prospects for
International Trade
and Investment**



www.lcdt-cidc.org